

Les difficultés budgétaires ne peuvent remettre en cause la pérennité de notre établissement.

Alors que l'enseignement figure dans les priorités réaffirmées du gouvernement, les personnels de Jules RIEFFEL, réunis en Assemblée Générale, ne peuvent accepter la disparition de la 3ème Seconde Générale et Technologique sur le site de Saint-Herblain pour la rentrée 2015.

La création d'une troisième classe de seconde générale a été réalisée pour permettre la pérennisation des filières « S » et « STAV » qui avaient du mal à se remplir avec seulement deux classes comme vivier. Le retour à la situation antérieure aura donc mécaniquement les mêmes effets et mettra en péril l'ensemble des filières générales et technologiques.

L'évolution des structures intervient au plus mauvais moment : deux mois après avoir intégré le lycée du Grand Blottereau dans le secteur public et s'être félicité de l'augmentation du poids accru de l'enseignement agricole public en Loire-Atlantique, le SRFD coupe la dynamique avec l'annonce de la suppression d'une classe à Saint-Herblain alors qu'un engagement avait été pris par la DRAAF pour maintenir les structures de l'EPL.

Les bons résultats de l'établissement aux examens du baccalauréat régulièrement au dessus des moyennes régionales et nationales sont directement liés aux conditions d'enseignement. De plus, les parents qui aujourd'hui scolarisent leurs enfants en seconde à RIEFFEL sont sensibles au fait que les classes ne soient pas surchargées. Les personnels rappellent leur attachement au service public et souhaitent pouvoir continuer à recruter au delà de 64 élèves.

Les contraintes financières qui sont aujourd'hui avancées, contrastent fortement avec la sérénité annoncée lors de la rentrée, les faits (moyens contraints) prennent le pas sur la communication (conditions de rentrée améliorées). Les personnels, les élèves et leurs parents, demandent à être reçus jeudi 20 novembre en fin de matinée par le SRFD afin de rétablir le maintien de cette classe essentielle pour l'établissement et les bonnes conditions d'apprentissage des élèves.

A Saint-Herblain, le 18 novembre 2014.